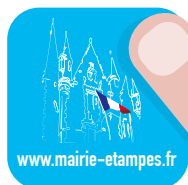


Guide de la Rentrée

2016-2017



VILLE D'ÉTAMPES

BONNE RENTRÉE, BONNE ANNÉE !

Chers parents,

L'heure de la rentrée a sonné.

Nous souhaitons aux enfants des 20 établissements scolaires de la Ville un excellent retour sur les bancs de l'école.

C'est sur la dynamique de la fin d'année dernière qui a vu l'arrivée de tablettes informatiques dans chaque établissement élémentaire que s'ouvre cette nouvelle année scolaire.

Fidèle aux fondements de sa politique visant à améliorer la vie quotidienne des familles et contribuer à la réussite scolaire des jeunes Etampois, la Ville d'Etampes a encore fait preuve d'initiative.

Si durant l'été, de nombreux travaux d'aménagement et d'embellissement ont été effectués afin d'accueillir enfants et enseignants dans de bonnes conditions, comme dans le groupe scolaire Jacques-Prévert ou à Hélène-Boucher maternelle, c'est avec le souci d'adapter le service public communal aux contraintes de la vie courante que la Ville a mis en place un dispositif avantageux de pré-inscription aux différentes prestations proposées par les collectivités, qu'elles soient municipales ou intercommunales.

C'est aussi pour permettre à chaque famille de préparer sereinement la rentrée, que nous tenons à publier ce guide dont l'objectif est de vous apporter les informations nécessaires et ainsi de répondre à toutes vos questions.

Les élus d'Etampes comme les services de la Ville s'associent pour vous souhaiter une bonne rentrée. **Nous serons à vos côtés et à votre disposition tout au long de l'année. Comme toujours.**

Marie-Claude GIRARDEAU

Maire-adjoint chargée de
l'Education, et de la Vie scolaire

Franck MARLIN

Député de l'Essonne
Maire d'Etampes

Bernard LAUMIERE

Délégué du Maire chargé
de la Vie scolaire et de
la Caisse des Ecoles

Sommaire :

Visitez les écoles de la
Ville d'Étampes sur le site Internet :

www.mairie-etampes.fr

■ Les démarches indispensables de la rentrée

- Faites calculer votre quotient familial. 3
- Penser aux inscriptions, c'est important. 3
- Inscription aux transports. 4
- Inscription à l'école. 5

■ Les établissements scolaires de la Ville

- Les écoles maternelles. 6
- Les écoles élémentaires. 6
- Les collèges. 7
- Les lycées. 7
- Les établissements privés spécialisés. 7

■ Les associations de parents d'élèves

- AEEP. 7
- ALPERE. 7
- FCPE. 7

■ Avant et après l'école

- Les accueils de loisirs pré et post scolaires. 9
- L'école multisports. 10
- Les études dirigées. 10
- Les classes d'environnement. 10

■ L'accompagnement des jeunes et des familles

- Le numérique à l'école. 11
- Le programme de Réussite éducative. 11
- Le CLAS. 12
- Le Réseau d'Éducation Prioritaire. 12
- Le Service Minimum d'Accueil (SMA). 12
- Le BIJ (Bureau Information Jeunesse). 13>14
- L'Espace Public Numérique d'Étampes (EPN). 15
- Le C.I.O (Centre d'Information et d'Orientation). 16
- Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ). 16
- Le Centre de Protection Maternelle Infantile. 17

- Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale du Conseil départemental de l'Essonne. 17
- L'Atelier « Parent thèse ». 17

■ Les aides financières utiles

- L'Allocation Etampoise de Rentrée Scolaire. 18
- La cantine à 0,15 €. 18
- Les études dirigées à 1 € par mois et les accueils de loisirs à 1 € par jour. 19
- Les aides de la Caisse des Ecoles. 19
- Les aides supplémentaires. 19
- Les permanences CAF. 19
- Le Pass'Rentrée. 19

■ Jeunes citoyens

- Le Conseil Municipal Jeunes. 20

■ S'amuser, se détendre à Étampes

- Les Accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances. 21
- Les Accueils de loisirs des Maisons de Quartier. 21
- Les Maisons de Quartier. 22
- Le Pôle de développement culturel des quartiers. 23
- Le studio de répétition. 23
- Le Musée et le service Animation du patrimoine. 23
- Les Archives municipales. 24
- L'Atelier d'Arts plastiques. 24
- Le Théâtre. 24
- CinÉtampes. 24
- Le Conservatoire de musique (CRI). 25
- La Bibliothèque Diane-de-Poitiers. 25
- La Bibliothèque Ulysse. 26
- Lire et faire lire. 26
- Les Tickets loisirs jeunes. 26

■ Les règles de la vie en communauté

- La pause déjeuner. 27
- Protection des mineurs de moins de 13 ans. 27

LES DÉMARCHES INDISPENSABLES

de la rentrée

CONTACT

Service Vie Scolaire et Service facturation

Avenue du Marché-Franc
01 69 92 13 13

- Lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- Mardi de 8 h 30 à 19 h (sauf pendant les congés scolaires).
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h.

■ Faites calculer votre quotient familial

Le quotient familial permet de déterminer le tarif qui sera appliqué pour les services fréquentés par l'enfant :

- Restauration scolaire.
- Etude dirigée.
- Classes d'environnement.
- Accueils de loisirs périscolaires.
- Accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

Les documents nécessaires au calcul :

- ✓ Avis de situation déclarative à l'impôt 2016 sur les revenus 2015 ou avis d'imposition sur le revenu 2015 des deux parents (à défaut, le bulletin de salaire de décembre 2015 des deux parents sera demandé dans un premier temps).
- ✓ Attestation de paiement de la C.A.F.
- ✓ Livret de famille.
- ✓ Carnet de santé de l'enfant.
- ✓ RIB dans le cadre d'une demande de prélèvement bancaire.
- ✓ Justificatif du P.A.I. pour les enfants concernés par une allergie alimentaire.

► IMPORTANT

Il est impératif que tout changement de situation familiale ou professionnelle, d'adresse, de coordonnées téléphoniques soit signalé au service facturation.

Cela permet la mise à jour régulière de votre quotient familial et du dossier de l'enfant.

■ Pensez aux inscriptions, c'est important

Cela donne droit aux prestations suivantes :

- > **A l'étude dirigée** pour les élèves du CP jusqu'au CM2.
- > **Au restaurant scolaire.**

► LE SAVIEZ-VOUS ?

La restauration scolaire est une prestation facultative pour les communes.

A Etampes, 1600 enfants en bénéficient chaque année.

Les repas servis aux élèves sont entièrement préparés par l'équipe de la Cuisine centrale composée de 18 personnes dans le respect des recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude de Marché Restauration Collective et Nutrition). L'élaboration des menus est validée par une diététicienne. **La Cuisine centrale propose régulièrement des plats et des menus entiers avec des produits bio aux élèves.**



Aux transports

Pour emprunter les transports scolaires maternels et élémentaires, l'enfant doit avoir la carte Scol'R en sa possession et la présenter.

> **Première demande** : un formulaire est à remplir auprès du Point Info Transport.

> **Renouvellement** : un formulaire vous sera automatiquement adressé par courrier par le STIF, autorité compétente. Une fois l'imprimé rempli le déposer au Point Info Transport.

Pour l'année 2016/2017 la participation des familles s'élève à 119 € par enfant.

Ce montant est fixé par le STIF et le Conseil départemental.

50% de ce montant est pris en charge par la Ville sur présentation : du titre de transport accompagné de la photo de l'élève, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer de moins de 3 mois ou de la taxe d'habitation) du livret de famille et de la pièce d'identité en cours de validité du représentant légal.

Le CCAS peut apporter une aide supplémentaire aux familles qui pourra, selon l'évaluation sociale effectuée, atteindre 100 % du coût du transport des enfants de maternelle et élémentaire.

► A SAVOIR

Le dossier << **IMAGINE R** >> 2016/2017 destiné aux collégiens, lycéens et étudiants est disponible au Point Info Transport. Une fois rempli et visé par l'établissement scolaire, l'équipe du Point Info Transport se charge de le transmettre à l'Agence Imagine R située à Cergy-Pontoise.

www.imagine-r.com

OU FAIRE SES DÉMARCHES ?

Point Info Transport

Avenue du Marché-Franc

Tél. : 01 69 92 13 17

Horaires d'ouvertures :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- Jeudi : de 8 h 30 à 12 h.



■ L'école

► A SAVOIR

A la rentrée de septembre 2016

• Une classe de toute petite section (enfant de moins de 3 ans) ouvrira à l'école maternelle le Petit-Prince. Elle regroupera tous les petits inscrits des écoles Eric-Tabarly, Simone-de-Beauvoir, Jacques-Prévert et le Petit Prince.

• La classe expérimentale ouverte depuis septembre 2015 à l'école Jean-de-La-Fontaine est maintenue pour les enfants de cet établissement et ceux de l'école Elsa-Triolet.

L'inscription est gratuite. Elle est obligatoire à partir de 6 ans.

Les parents doivent se présenter au service de la Vie scolaire pour effectuer cette démarche.

• En maternelle

Les inscriptions sont recueillies à partir de novembre pour une rentrée en septembre de l'année suivante pour les enfants âgés de 3 ans.

• En élémentaire

Les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits à compter du mois de mars.

Les documents nécessaires à l'inscription à l'école :

- ✓ Livret de famille ou acte de naissance.
- ✓ Extrait du jugement de divorce ou de séparation si nécessaire.
- ✓ Justificatif de domicile : *quittance de loyer, taxe d'habitation, acte notarié ou dernier avis d'imposition.*
- ✓ Coordonnées téléphoniques personnelles et professionnelles des parents.
- ✓ Carnet de vaccinations de l'enfant.
- ✓ Numéro d'assurance responsabilité civile.
- ✓ Numéro d'allocations familiales.

Si vous êtes hébergé, vous devez fournir : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de la personne qui héberge.

► C'EST AUSSI OBLIGATOIRE

Vérifiez les vaccinations de votre enfant

Pour l'entrée à l'école maternelle ou élémentaire la vaccination contre la Diphtérie, Tétanos et la Poliomyélite (DTP) est indispensable.

Assurer votre enfant

L'assurance garantit les dommages que votre enfant pourrait occasionner ou subir.

Elle est obligatoire pour les activités facultatives organisées par l'établissement scolaire (voyages, visites, activités périscolaires).



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES de la Ville

LES ÉCOLES MATERNELLES

► **Ecole Elsa-Triolet**

91, boulevard Saint-Michel.
Tél. : 01 64 94 33 80.

► **Ecole Eric-Tabarly**

5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 62.

► **Ecole Hélène-Boucher**

30 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 08 33.

► **Ecole Louise-Michel**

Rue Salvador-Allende.
Tél. : 01 64 94 65 07.

► **Ecole Jacques-Prévert**

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 23 81.

► **Ecole Jean-de-La-Fontaine**

Rue Jean-Etienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 30 85.

► **Ecole Le Port**

Place du Port.
Tél. : 01 64 94 08 84.

► **Ecole Le Petit Prince**

19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 93.

► **Ecole Marie-Curie**

2, impasse du Prateau.
Tél. : 01 64 94 03 78.

► **Ecole Pauline-Kergomard**

18, rue de Valory.
Tél. : 01 64 94 04 66.

► **Ecole Simone-de-Beauvoir**

Rue du Pont-Saint-Jean.
Tél. : 01 64 94 18 80.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

► **Ecole André-Buvat**

20 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 06 56.

► **Ecole Eric-Tabarly**

5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 51.

► **Ecole Hélène-Boucher**

6, rue de la Porte brûlée
Tél. : 01 64 94 06 95.

► **Ecole Jacques-Prévert**

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 39 61.

► **Ecole Jean-de-La-Fontaine**

Rue Jean-Etienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 10 10.

► **Ecole Le Port**

Place du Port.
Tél. : 01 64 94 04 22.

► **Ecole Les Prés**

15, promenade des Prés.
Tél. : 01 64 94 14 39.

► **Ecole Louis-Moreau**

126, rue Saint-Jacques.
Tél. : 01 64 94 08 82.

► **Ecole Le Petit Prince**

19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 90.

Les écoles maternelles et élémentaires sont de la compétence de la Ville qui en assure la construction, la réhabilitation, la logistique, ainsi que la gestion du personnel communal et la sécurité aux abords.

LES COLLÈGES

Compétence du Conseil départemental de l'Essonne

- ▶ **Collège Guettard**
20, rue Saint-Antoine.
Tél. : 01 64 94 40 18.
- ▶ **Collège de Guinette**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 22 84.
- ▶ **Collège Marie-Curie**
54, boulevard Berchère.
Tél. : 01 64 94 87 55.

LES LYCÉES

COMPÉTENCE DU CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

- ▶ **Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire**
4, avenue Geoffroy-Saint-Hilaire.
Tél. : 01 69 92 17 70.
- ▶ **Lycée Professionnel Nelson-Mandela**
8, rue Julien Pranville.
Tél. : 01 69 92 15 15.

LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET SPÉCIALISÉS

- ▶ **Institution Jeanne-d'Arc** (*de la maternelle au lycée*)
11, boulevard Henri-IV
Tél. : 01 69 16 14 40.
- ▶ **Maison Familiale Horticole de l'Essonne Verte**
Domaine de Vauroux - Rue du Professeur Tubiana BP162
Tél. : 01 64 94 75 75.

LES ASSOCIATIONS de parents d'élèves

- ▶ **AEEP**
155 rue de la République
Présidente : Mme Clotilde DOUARD CLAVEL
Secrétaire : Mme Marie-Claire THEET
Tél. : 06-89-92-76-52
Peep.etampes@wanadoo.fr
- ▶ **L'ALPERE** (*Association laïque de Parents d'Elèves de la Région d'Étampes*)
association.alpere@gmail.com
- ▶ **FCPE**
Conseil local du Centre-Ville
M. Arnaud LORENZI
Tél. : 01 78 83 52 76.
- ▶ **Conseil local du collège Guettard**
Mme Estelle DUFLO
Tél. : 06 89 94 47 00.
- ▶ **Conseil local du Collège de Guinette**
Mme Laetitia DARRIBERE
Tél. : 06 08 16 51 16
- ▶ **Conseil local du Collège Marie-Curie**
Mme Marion VANCON
Tél. : 06 12 54 29 63
- ▶ **Conseil local lycée Geoffroy Saint-Hilaire**
Mme Isabelle LINTANF
Tél. : 01 60 80 97 07
lycee.etampes.fcpe@gmail.com
- ▶ **Conseil local du Plateau de Guinette**
M. Philippe FOURCAULT
Tél. : 01 64 94 39 28
philippe-fourcault@orange.fr
- ▶ **Union locale FCPE**
Mme Marion VANCON
Tél. : 06 12 54 29 63
Mme Laetitia DARRIBERE
Tél. : 06 08 16 51 16

DATES DES VACANCES SCOLAIRES

2016-2017 – ZONE C

► **Vacances de la Toussaint :**

Du mercredi 19 octobre au soir
au jeudi 3 novembre au matin.

► **Vacances de Noël :**

Du samedi 17 décembre à midi
au mardi 3 janvier au matin.

► **Vacances d'Hiver :**

Du samedi 4 février à midi
au lundi 20 février au matin.

► **Vacances de Printemps :**

Du samedi 1^{er} avril à midi
au mardi 18 avril au matin.

► **Vacances d'été :**

mercredi 6 juillet.



AVANT ET APRÈS

l'école

Réforme des rythmes scolaires > Présentation d'une semaine type

La semaine est de 4 jours et demi	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant l'école 7 h > 8 h 30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
Classes 8 h 30 > 11 h 45	Temps d'enseignement	Temps d'enseignement	Temps d'enseignement (jusqu'à 11 h 30) Les parents peuvent venir chercher leur enfant à l'école (11 h 30) ou bien l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi, jusqu'à 19 h.	Temps d'enseignement	Temps d'enseignement
Pause méridienne 11 h 45 > 14 h	Temps de restauration à la cantine ou à la maison	Temps de restauration à la cantine ou à la maison		Temps de restauration à la cantine ou à la maison	Temps de restauration à la cantine ou à la maison
Classes 14 h > 16 h	Temps d'enseignement	Temps d'enseignement		Temps d'enseignement	Temps d'enseignement
Etudes dirigées 16 h > 17 h 30	Etudes dirigées pour les élémentaires ou accompagnement éducatif de l'Education Nationale dans les écoles du REP	Etudes dirigées pour les élémentaires ou accompagnement éducatif de l'Education Nationale dans les écoles du REP		Etudes dirigées pour les élémentaires ou accompagnement éducatif de l'Education Nationale dans les écoles du REP	Etudes dirigées pour les élémentaires ou accompagnement éducatif de l'Education Nationale dans les écoles du REP
Après l'école 16 h > 19 h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

■ Les accueils de loisirs pré et post scolaires

Des animateurs diplômés proposent aux enfants des activités d'éveil et des moments de détente.

Huit lieux d'accueil :

Eric-Tabarly, Hélène-Boucher, Jean-de-La-Fontaine, Le Petit Prince, Le Port, Louis-Moreau, Louise-Michel, Pauline-Kergomard.

CONTACT

• Service facturation

Avenue du Marché-Franc
01 69 92 13 13

Ces accueils permettent d'accueillir de façon régulière ou occasionnelle les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Ils sont ouverts dès 7 h le matin et fonctionnent après les heures de classe jusqu'à 19 h.

► OBLIGATOIRE :

Un formulaire sanitaire est à remplir et un certificat médical est à fournir.

► A NOTER :

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial.

■ L'école multisports

CONTACT

• Service des Sports

19, rue Reverseleux
01 69 92 67 22 - 06 30 23 47 03
educ.sportifs@mairie-etampes.fr

Elle s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans et est animée par des éducateurs sportifs diplômés.

Elle fonctionne de 16 h 30 à 18 h, les lundis et vendredis au Centre sportif Michel-Poirier, les mardis et jeudis au gymnase René-Jouanny.

Les disciplines pratiquées : football, basket-ball, handball, jeux de raquettes, athlétisme, acrosport, rugby...

CONTACTS

• Service facturation

Avenue du Marché-Franc
01 69 92 13 13

■ Les études dirigées

Les études dirigées se déroulent dans les locaux de l'école fréquentée par l'enfant, le soir après les cours.

Encadrées par un enseignant ou un animateur diplômé, elles sont consacrées à la révision des apprentissages de la journée et à faire les devoirs.

■ Les classes d'environnement

CONTACTS

• Service facturation

Avenue du Marché-Franc
01 69 92 13 13

Elles offrent aux élèves de CM2 l'opportunité de découvrir d'autres lieux, de nouvelles activités, de développer leur curiosité et de se familiariser avec la vie en collectivité.

Elles sont organisées en concertation avec les établissements scolaires.

La participation financière est fixée selon le quotient familial.



L'ACCOMPAGNEMENT

des jeunes et des familles

► **NOUVEAU** : afin de faciliter la vie quotidienne des parents, la Ville d'Etampes leur propose désormais d'inscrire leurs enfants à l'ensemble de ses services de manière globale et anticipée. Cette mesure va également permettre à la commune de maîtriser encore plus ses dépenses en connaissant par exemple le nombre d'inscrits au restaurant scolaire et préparer ainsi via la Cuisine centrale le nombre de repas nécessaire. C'est aussi moins de gaspillage alimentaire.

■ Le numérique à l'école



En 2015, dans le cadre du projet de « généralisation du numérique au collège », le collège de Guinette de la Ville d'Etampes avait été retenu comme collège préfigurateur du plan numérique.

Apprendre à taper sur un clavier, lire sur un écran, effectuer une recherche sur le web, travailler en réseau et en groupe, n'est désormais plus un secret pour les élèves des écoles élémentaires.

Les écoles du Réseau prioritaire : Jacques-Prévert, Eric-Tabarly, Jean-de-La-Fontaine, et Petit Prince ont été les premières à bénéficier d'un équipement haute performance comprenant des tablettes numériques, vidéo-projecteur, PC portable, borne wifi mobile...

Cet investissement de la Ville d'Etampes en faveur d'une école en phase avec son temps s'élève à 90 000 €.

Dans un souci d'équité, toutes les écoles élémentaires de la commune ont été équipées de ce matériel qui offre une nouvelle forme d'apprentissage et de partage des savoirs.

Au total 1300 élèves des établissements scolaires d'Etampes peuvent utiliser ces nouveaux outils numériques.

CONTACT

Réussite éducative - Espace Jean-Carmet
Service « Réussite éducative »
1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29

■ **Le programme de Réussite éducative**
Ce dispositif d'accompagnement s'adresse aux jeunes Etampois âgés de 2 à 18 ans domiciliés à Etampes.

Il est destiné à aider les enfants en difficulté pour une meilleure réussite scolaire et éducative. Il s'adresse aussi aux parents.

Ce soutien est personnalisé et encadré par un référent de la Réussite éducative.

■ Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

CONTACTS

- **Espace Jean-Carmet**
1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29
- **Maison de quartier Camille-Claudé**
119 bis, boulevard Saint-Michel
01 69 95 50 00
- **Plateforme multi-services de la Croix-de-Vernailles**
17-19, rue Jean-Etienne-Guettard
01 64 94 78 61

Il s'agit d'apporter aux élèves du CP jusqu'à la Terminale une aide aux devoirs mais aussi de les faire participer à des activités culturelles et de sociabilisation.

- Le CLAS, c'est une équipe de 20 personnes au total (encadrants, coordinateurs, gérants de sites...).
- Des étudiants (niveau Licence, Master...) et un professeur de mathématiques du collège de Guinette assurent des cours de soutien. Il y a 1 encadrant pour 10 élèves.

Le CLAS se déroule sur 3 sites :

- L'Espace Jean-Carmet.
- L'Espace Camille-Claudé.
- La plateforme multiservices de la Croix-de-Vernailles.

▶ A SAVOIR

Le tarif de cette prestation est de 1,50 € pour l'année.

En 2015-2016, 150 élèves en ont bénéficié (70 en 2013-2014, 100 en 2014-2015) pour un coût total de 107 000 €. 60 % est supporté par la Ville d'Etampes et 40 % par ses partenaires (Etat, Département, CAF). L'accompagnement se fait du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h pour les élémentaires et de 17 h 30 à 19 h pour les collégiens et lycéens. Des ateliers culturels sur différentes thématiques sont animés le vendredi en partenariat avec différents services de la Ville (Musée, BIJ...).

■ Le Réseau d'Education Prioritaire

Ce dispositif se traduit par un allègement des effectifs par classe, un accompagnement des élèves dans leurs apprentissages afin de leur donner la même chance de réussir leur scolarité.

Font partie de ce Réseau d'Education Prioritaire les écoles maternelles Elsa-Triolet et Simone-de-Beauvoir et les 4 groupes scolaires : Le Petit Prince, Jean-de-La-Fontaine, Jacques-Prévert, Eric-Tabarly.

■ Le Service Minimum d'Accueil (SMA)

Mis en place depuis 1998 pour faciliter la vie des parents, et bien avant que la loi de 2008 ne le rende obligatoire, le SMA respectueux du droit de grève est déployé dans les écoles maternelles et élémentaires les jours de grève dans l'Education nationale.

Il fonctionne avec les animateurs diplômés de la Ville qui proposent aux enfants une multitude d'activités.



■ Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

CONTACT

BIJ – Espace Centre-Ville

12, rue Magne

01 69 16 17 60

bij@mairie-etampes.fr

Toutes les actions et activités du BIJ sur :

www.bijetampes.fr ou sur facebook

> Inscription au BIJ ou par mail pour recevoir notre newsletter mensuelle.

► NOUVEAU

Création d'un Point Information Jeunesse au Centre social Camille-Claudel. Son ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2016.

Relais du BIJ auquel il est rattaché, il offrira les mêmes services.

Le BIJ est l'espace conçu pour répondre aux différentes problématiques des jeunes.

Il fournit des informations, met à disposition des outils informatiques, soutient les projets et aide à la recherche des stages, de jobs d'été ou saisonniers.

Ses dispositifs :

→ **Décrochage scolaire, le dispositif « Appui sur mesure » est une des solutions.**

Les élèves exclus temporairement de leur établissement peuvent être pris en charge par le BIJ. Un programme d'adaptation personnalisé et élaboré avec les professeurs concernés est mis en place :

- Coaching,
- Atelier d'estime de soi,
- Mini stage,
- Atelier geste et posture,
- Rencontre avec un artisan.

Ce dispositif requiert aussi l'implication des parents. Cette action s'inscrit en partenariat avec le CIO et la Réussite éducative.

→ **Reactif Europe : un dispositif local d'appui à l'apprentissage de l'anglais.**

Pack de 10 activités locales bilingues à choisir :
Visite audio orale, laboratoire de langues avec l'EPN, ateliers linguistiques.

→ **« Coup de pouce »**

C'est un accompagnement financier et logistique de la Ville d'Etampes pour les jeunes Etampois afin de les aider à mener à bien des projets personnels, poursuivre des études ou encore des formations. Depuis l'an 2000, près de 800 projets ont été soutenus par la Ville. Cette année encore, la Ville va allouer 50 000 € pour accompagner 70 nouveaux projets.

→ **Le Tremplin Formation Jeunes :**

Ce dispositif permet aux jeunes de bénéficier de formation en lien avec l'enfant à Etampes avec un accompagnement renforcé du BIJ qui met à disposition toutes les informations nécessaires. Le BIJ propose une formation BAFA complète à Etampes et 3 propositions annuelles de formation PSC1 (secourisme), des ateliers complémentaires, des aides à la rédaction de CV pour le domaine de l'enfance, apporte son soutien dans la recherche d'aides financières et dans les démarches administratives.

→ **Les stages de révisions scolaires pour les lycéens et les collégiens**

Ces stages permettent de revoir ou d'approfondir ses connaissances en anglais, en mathématiques, en français.

Ils se déroulent pendant les vacances et les mercredis avant des épreuves ou la rentrée scolaire.

→ **Le soutien aux jeunes diplômés**

L'association Nos quartiers ont des talents partenaire du BIJ permet d'apporter un soutien complémentaire aux jeunes diplômés BAC +4 en leur affectant un parrain, cadre d'entreprise pour faciliter leur insertion professionnelle.

Inscriptions en ligne sur nqt.fr

→ L'accès à la Culture

Le BIJ est partenaire de Culture du Cœur.

En tant que relais de l'association, il permet de faire bénéficier un public rencontrant des difficultés de réductions ou de places gratuites pour accéder au théâtre, cinéma ou autres concerts (à destination des jeunes et leur famille).

La consultation des spectacles et sorties est proposée via un site et un référent du BIJ.

→ La mobilité européenne

Le BIJ fait partie du réseau européen Eurodesk qui informe sur l'ensemble des dispositifs de mobilité en Europe et différents types de séjours à l'international pour les jeunes et les professionnels qui travaillent auprès de la jeunesse.

Il s'agit d'un soutien pour un projet de volontariat, de départ vers l'étranger, d'échange de jeunes... le BIJ est relais de ces différents programmes et peut, à ce titre, accompagner chaque jeune Etampois pour partir ou rencontrer d'autres européens.

→ La prévention aux risques

La sécurité routière, les accidents domestiques, les addictions, les réseaux sociaux... font partie des axes développés par le BIJ toute l'année.

→ La découverte des métiers et de l'emploi

Le BIJ organise chaque année des forums des métiers, d'orientation et une opération jobs d'été.

L'armée de Terre et Cap emploi tiennent des permanences dans les locaux du BIJ. Des visites d'entreprises et des stages complètent l'offre de service.



**Le BIJ tient des permanences hebdomadaires dans tous les établissements scolaires.
Il est aussi présent dans les Quartiers :**



► **GUINETTE :**

« Espace IJ Zarafa »

Avenue des Meuniers

Tél. : 01 60 80 00 44

Le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le vendredi de 9 h à 12 h.

► **SAINT-MICHEL :**

Espace Camille-Claudel

119 bis, bd Saint-Michel

Tél. : 01 69 95 50 00

Les mardis de 16 h 30 à 18 h sur rendez-vous.

Le mercredi : ateliers mensuels pour les enfants.

► **CROIX-DE-VERNAILLES :**

Pôle de service de proximité

16, rue J.E Guettard

Tél. : 01 69 95 13 60

Les mardis de 16 h 30 à 18 h sur rendez-vous.

■ Espace Public Numérique d'Etampes (EPN)

CONTACT

Espace Public Numérique d'Etampes (EPN)

Siège et lieu d'inscription BIJ/EPN
12, rue Magne
01 69 16 17 60
bij@mairie-etampes.fr

• Quartier de Guinette

Espace IJ ZARAFA - Avenue des Meuniers
01 60 80 00 44
Le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Le vendredi, de 9 h à 12 h.
Les autres jours sont réservés aux formations informatiques.

• Quartier des Emmaüs Saint-Michel

Espace Camille-Claudé - 119 bis, bd Saint-Michel
01 69 95 50 00
Le mercredi : ateliers mensuels pour les enfants. Toute l'année : stages et ateliers ponctuels.

• Quartier Centre-Ville

12, rue Magne
01 69 16 17 60
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé le jeudi matin

→ **Les stages et ateliers multimédias pour tout public**, permettent de développer les connaissances de l'outil informatique, Comme :

- Apprendre à sécuriser son ordinateur, à mieux maîtriser la bureautique.
- Créer un site simple, une affiche, une présentation de rapport.
- Réaliser un album photo numérique.
- Un accès libre aux ordinateurs pour faire des recherches d'emploi, pour imprimer ses rapports.



L'EPN propose de nombreux services en lien avec le multimédia. Des ateliers, des stages et des formations.

→ **Les ateliers créatifs multimédia pour les moins de 15 ans** afin d'apprendre à maîtriser quelques techniques de base.

Objectif : utiliser au mieux son ordinateur et les logiciels.

■ Le C.I.O (Centre d'Information et d'Orientation)

CONTACT

Centre d'Information et d'Orientation

21, promenade des Prés

01 69 92 10 60

Direction : Sylvie Pierson.

cio-etampes@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/public/cio-etampes

Le CIO est un service public et gratuit de l'Education nationale.

Lieu d'écoute et d'accueil pour les collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en rupture de scolarité et jeunes adultes. Les 6 conseillères d'orientation psychologues accompagnent dans la construction du projet d'orientation, éclairent sur les métiers et formations.

▶ Une conseillère d'orientation psychologue reçoit sans rendez-vous :

- > Tous les matins de 9 h à 12 h 30, (sauf le mardi matin : uniquement en accueil documentaire).
- > Les après-midis sur rendez-vous uniquement :
- > Du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h.
- > Le mercredi après midi : avec ou sans rendez-vous.
- > Le mardi, une nocturne mensuelle de 18 h à 20 h, uniquement sur rendez-vous (selon planning).
- > Le samedi matin, de 9 h 30 à 12 h 30, uniquement sur rendez-vous (selon planning).
- > Durant les congés scolaires : le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. (Fermeture annuelle : de mi-juillet au 24 août).



■ Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)

CONTACT

Le Point Accueil Ecoute Jeunes

10, rue de la Plâtrerie

01 69 78 36 04

P.A.E.J@oppelia.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9 h à 14 h. 14 h à 20 h.

Mardi : de 13 h 40 à 20 h

Mercredi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Le PAEJ s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans et à leur famille.

Ce lieu d'accueil gratuit respecte les règles de confidentialité et d'anonymat.

Les équipes du PAEJ soutiennent et aident les jeunes en état de souffrance due à un mal-être, des tensions familiales, des difficultés scolaires, d'emploi, d'addictions, etc.

■ Le Centre de Protection Maternelle et Infantile

CONTACT

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile

21, rue Jean-Baptiste-Eynard - 91150 Etampes.

01 64 94 04 96.

La PMI est un service du Conseil départemental. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (*médecins, paramédicaux, psychologue...*) qui exerce une mission de prévention sur la santé du jeune enfant et assure des consultations médicales et psychologiques gratuites sur rendez-vous. Elle tient également des permanences de puériculture sans rendez-vous.

■ Le Centre de Planification et d'Éducation familiale du Conseil départemental de l'Essonne

CONTACT

Centre de Planification et d'Éducation familiale

21, rue Jean-Baptiste-Eynard - 91150 Etampes.
01 64 94 04 96

C'est un lieu d'écoute où la confidentialité et l'anonymat sont respectés.

Il est possible d'y obtenir des informations sur la contraception, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), l'IVG, le suivi de grossesse...

► Jours et horaires du Centre de PMI et du Centre de Planification et d'Éducation familiale

ACCUEIL :

- Les lundis, mardis, mercredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- Le jeudi de 13 h 30 à 17 h.
- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Fermé le jeudi matin.



■ Ateliers " Parent thèse " Groupe familles

CONTACT ET INSCRIPTION

- **Espace Jean-Carmet**
1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29
- **Espace Camille Claudel**
119 bis, boulevard Saint-Michel
01 69 95 50 00
- **Plateforme multiservices Croix-de-Vernailles**
17, 19 rue Jean-Etienne Guettard
01 64 94 78 61 ou
01 69 95 13 60

Ces espaces ouverts aux parents et aux enfants ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'intégration et de renforcer les rencontres et les échanges.

Ces ateliers se déroulent deux fois par semaine à l'Espace Jean-Carmet, à la plateforme multiservices de la Croix-de-Vernailles et à l'Espace Camille-Claudé le mardi et le jeudi de 14 h à 16 h.



financières utiles

■ L'Allocation Etampoise de Rentrée

CONTACTS

Centre Communal d'Action Sociale

Rue des Marionnettes

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 8 h 30 à 18 h.

01 69 92 68 00

PERMANENCES :

Quartier Saint-Michel

• Espace Camille-Claudel

119 bis, bd Saint-Michel

Tous les jeudis 9 h à 12 h

01 69 95 50 00

Quartier de Guinette

• Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

Tous les jeudis 14 h à 17 h

01 60 80 05 29

Quartier Croix-de-Vernailles

• Plateforme Croix-de-Vernailles

Tous les mardis de 13 h 30 à 17 h 30

19, rue Jean-Etienne Guettard

01 64 94 78 61

Ce coup de pouce pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire est versé par la Ville d'Etampes via son CCAS aux familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville et qui ne peuvent prétendre aux allocations de la CAF.

- > Pour les enfants de 2 à 5 ans : **70 €.**
- > Pour les enfants de 6 à 10 ans : **288 €.**

Documents à fournir :

- ✓ Pièce d'identité des deux parents
- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Avis d'imposition ou de non imposition 2015
- ✓ Les deux derniers justificatifs des prestations CAF (*août et septembre*)
- ✓ Certificat de scolarité

Les inscriptions s'effectueront du 1^{er} septembre au 14 octobre 2016 au CCAS rue des Marionnettes et dans les permanences du Centre Communal d'Action Sociale.

■ La cantine à 0,15 €

En janvier 2000, la Ville d'Etampes a mis en place une tarification spéciale à 0,15 € des repas pris au restaurant scolaire pour les familles qui connaissent temporairement une situation financière difficile.

L'octroi de ce tarif est soumis à certaines conditions. **La demande est examinée par la Commission sociale via le Centre Communal d'Action sociale.** Cette mesure est valable 3 mois et peut être reconduite de façon exceptionnelle sur demande de la famille et après réexamen de sa situation.

L'implication de la famille est indispensable. Elle doit mettre tout en œuvre pour rééquilibrer son budget (*dossier de surendettement, suivi budgétaire, régularisation du dossier Caf, indemnités journalières...*).

Le quotient familial doit impérativement avoir été calculé.

50 % du tarif défini par le calcul du quotient est appliqué quand la famille ne remplit plus les conditions d'attribution.

▶ **IMPORTANT :** si les factures établies avec le tarif préférentiel ne sont pas acquittées, le dispositif est tout simplement annulé.

■ Les études dirigées à 1 € par mois et les accueils de loisirs à 1 € par jour

CONTACTS

- **Centre Communal d'Action Sociale**

Rue des Marionnettes

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 8 h 30 à 18 h.

01 69 92 68 00

- **Service facturation**

Avenue du Marché-Franc

01 69 92 13 13

Comme la cantine à 0,15 € et pour aider les familles connaissant temporairement des difficultés le tarif de 1 € pour les études dirigées et les accueils de loisirs peut être accordé. Les démarches et les conditions d'attribution sont identiques à celles de la cantine à 0,15 €.

■ Les aides de la Caisse des écoles

La Caisse des Ecoles est un établissement public autonome communal qui a pour objectif d'améliorer la qualité de la vie scolaire de votre enfant, de sa classe et de son école.

Ses actions sont diverses et se traduisent par une remise d'ouvrages aux élèves entrant en 6^e, une subvention aux bibliothèques scolaires (150 €), un soutien aux projets et activités en versant une subvention de 1,52 € par élève à chaque fin d'année scolaire et fin d'année civile pour permettre l'organisation de sorties, de spectacles.

Le versement de 16 € par élève entrant en CP dans une école élémentaire de la Ville et de 31 € pour les enfants entrant en 6^e afin d'aider les familles pour la rentrée scolaire.

Ces sommes sont versées aux familles par le biais du Trésor Public sur présentation d'un courrier émanant de la mairie, du livret de famille et d'une pièce d'identité début septembre.

■ Les aides supplémentaires

L'allocation rentrée scolaire de la CAF

Cette allocation est réservée aux parents d'enfants de 6 à 18 ans scolarisés sous certaines conditions. Le versement s'effectue fin août. **Montants des allocations pour la rentrée 2016 :**

> **363 €** pour les 6-10 ans.

> **383,03 €** pour les 11-14 ans.

> **396,30 €** pour les 15-18 ans.

Pour les familles non allocataires la demande se fait auprès de la CAF ou de la MSA. Pour tout savoir sur cette prestation, le site internet est à votre disposition : www.caf.fr

CONTACTS

- **Espace Camille-Claudé**

119 bis, boulevard Saint-Michel

01 69 95 50 00

Le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

- **Permanence assurée par un agent de la CAF**

Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

01 60 80 05 29

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

■ Les permanences CAF

L'Espace Camille-Claudé met à disposition un ordinateur, tous les jours de la semaine afin d'effectuer les démarches sur le site Internet de la CAF en toute confidentialité. Un membre de l'équipe est présent pour apporter son aide.

■ Le Pass'Rentrée

Un concentré d'activités !

La rentrée coûte cher aux familles et choisir une activité extra scolaire peut être un choix difficile ; car il ne faut pas se tromper. Pour aider les parents et les enfants, la Ville d'Etampes a créé en 2003, avec des associations partenaires, le Pass'Rentrée. Pour faire des essais en toute tranquillité et le bon choix sans se ruiner.

■ Le Conseil Municipal Jeunes

CONTACT

• Bij

12, rue Magne
01 69 16 17 60
bij@mairie-etampes.fr

Le CMJ fête ses 20 ans cette année.

Mis en place en 1996, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) répond à la volonté de la Ville d'Etampes d'associer les jeunes à la vie communale et de les sensibiliser à la citoyenneté et à la démocratie locale.

Plus de 400 élèves de CM2 et 6^e ont porté l'écharpe tricolore ornée du blason d'Etampes depuis 1996.

Le rôle du Conseiller Municipal Jeune :

- > Découvrir la citoyenneté en participant aux cérémonies commémoratives, en visitant les grandes institutions de la République (Assemblée nationale, Sénat, Elysée...).
- > Travailler sur des thèmes tels que la solidarité, l'entraide, la protection de la nature (fabrication de composteur, entretien d'un jardinet...) et les relations intergénérationnelles (repas partagés avec les Aînés...).

Composé d'une quarantaine d'élèves scolarisés en CM2 et en 6^e à Etampes, élus pour 2 ans, le CMJ fonctionne le temps d'une année scolaire (septembre à juin).

▶ A SAVOIR :

Chaque mois, dans la newsletter du BIJ, un point de situation des travaux conduits par le CMJ est diffusé à tous les abonnés (2333 en juillet 2016, un nombre qui augmente chaque mois).



S'AMUSER, SE DÉTENDRE

à Etampes

■ Les accueils de loisirs pour les mercredis et les vacances

CONTACTS

Inscriptions et facturation

• Les accueils de loisirs

Avenue du Marché-Franc

01 69 92 13 13

Pour Informations

• Service Enfance :

76, rue Saint-Jacques

01 64 59 24 41

Les accueils de loisirs donnent aux enfants la possibilité de pratiquer des activités variées collectives, éducatives et de détente encadrées par des animateurs diplômés.

Ils favorisent leur socialisation et développent leur autonomie. Ils sont un service public de proximité pour les parents qui travaillent.

• Pour les maternels 3-6 ans :

Ils sont accueillis au sein des écoles :

- > Eric-Tabarly,
- > Louise-Michel
- > Hélène-Boucher.

• Pour les élémentaires 6-12 ans :

C'est sur le site de Valnay qu'ils se retrouvent.

■ Les accueils de loisirs des Maisons de quartiers

• Pour les 6-11 ans :

▶ **Planète Mômes de l'Espace Jean-Carmet** réservé aux enfants des quartiers de Guinette et Hauts-Vallons. Il fonctionne de 8 h 30 à 17 h 30.

▶ **L'enfant prodigue de l'Espace Camille-Claudel** accueille uniquement les enfants habitant le quartier Saint-Michel de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

▶ **Accueil de loisirs de la Croix-de-Vernailles** Hébergé par l'école Jean-de-La-Fontaine, il est destiné aux enfants du quartier. Il est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

• Pour les 12-17 ans :

Le Service Animation et Médiation propose des animations et des sorties pour les adolescents en accueils de loisirs ouverts (*pas d'horaire d'arrivée ni de départ hormis les jours de sortie*) au sein des quartiers de Guinette, Croix-de-Vernailles et Emmaüs Saint-Michel.

▶ A NOTER :

- > Les enfants ont la possibilité de participer à ces accueils de loisirs par demi-journée.
- > Pour l'Enfant prodigue et la Croix-de-Vernailles, il n'existe pas de service de restauration.

▶ VALABLES POUR TOUS LES ACCUEILS DE LOISIRS

- > Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès des directeurs des accueils de loisirs.
- > Un certificat médical est obligatoire pour toutes les inscriptions en accueils de loisirs.

■ Les Maisons de quartier

CONTACTS

Informations et inscriptions

• Espace Jean-Carmet

Service Animation et Médiation
1, avenue des Noyers-Patins
01 60 80 05 29

• Espace Camille-Claudé

119 bis, boulevard Saint-Michel
01 69 95 50 00

• Centre social de la Croix-de-Vernailles

17, 19 rue Jean-Etienne-Guettard
01 69 95 13 60

Véritables lieux de vie et d'échanges au cœur des quartiers, les équipes de professionnels des maisons de quartiers assurent également la mise en place d'animations, d'ateliers, d'activités de proximité pour petits et grands en partenariat avec les associations. Elles abritent également les accueils de loisirs.

► Espace Jean-Carmet

- **De 0 à 3 ans** : atelier d'éveil musical et d'éveil artistique.
- **De 6 à 13 ans** : atelier d'arts plastiques.
- **De 13 à 17 ans** : atelier capoeira, atelier de théâtre et de danse.

► Le Point lecture

Les jeunes âgés de 0 à 17 ans peuvent s'inscrire au point lecture pour venir lire ou pour emprunter des livres.

Service gratuit et ouvert les lundis mardis jeudis et vendredis de 17 h à 19 h et les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Des ateliers d'écriture sont également proposés sur des temps forts de l'année.

► Espace Camille-Claudé

- **De 0 à 3 ans** : atelier d'éveil artistique " Les souris vertes "
- **Pour tous les âges** : Le Pôle du Savoir et de la Connaissance.
- Plus de 1 500 livres sont à disposition, à emprunter ou à consulter. Dans cet espace sont également organisés des expositions et des spectacles jeune public.

- **De nombreuses permanences gratuites** à caractère social ou administratif (CAF, Chambre de Commerce ou d'Industrie de l'Essonne, Mission locale, Cape emploi, CCAS) et des ateliers pour toute la famille sont proposés tout au long de la semaine.

► PORTES OUVERTES

- **Le 1^{er} mercredi de septembre pour l'Espace Jean-Carmet.**
- **Le 2^e mercredi de septembre pour l'Espace Camille-Claudé.**

A l'occasion de ces portes ouvertes :

découverte des ateliers et activités proposés, inscriptions, rencontre avec les animateurs des Maisons de quartier, les associations et les permanenciers présents toute l'année.

► Centre Social de la Croix-de-Vernailles

- **De 0 à 3 ans** : atelier « d'éveil artistique ».
- **Adulte** : atelier « socio-linguistique ».
- **En famille** : atelier « jeux en famille » (1 samedi par mois + entrée libre).

► A VENIR :

2016 verra la création d'une plateforme de services de proximité pour les quartiers de Saint-Martin, Petit-Saint-Mars et Saint-Gilles. Cette nouvelle structure verra le jour au sein de la résidence du Moulin à Peaux. La CAF en sera partenaire.

► PROJET EN COURS :

La réalisation d'une Maison de quartier pour les habitants de la Croix-de-Vernailles.

■ Le Pôle de développement culturel des quartiers

CONTACTS

Le Pôle de développement culturel des quartiers

Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

01 60 80 05 29

Un accès à la Culture pour tous !

Une programmation diversifiée offerte aux habitants des quartiers de Guinette, Croix-de-Vernailles et Saint-Michel pour 2,30 € seulement par personne et par spectacle ! Petits et grands peuvent donc assister à des spectacles, à des concerts et à des pièces de théâtre pour une somme modique.

■ Le studio de répétition

CONTACTS

Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

01 60 80 05 29

Ouvert à tous les musiciens (groupes ou solo) **de tous âges et de tous niveaux à l'Espace Jean-Carmet.**

■ Le Musée et le service Animation du Patrimoine

CONTACT

• Le service Animation du Patrimoine

Hôtel Anne-de-Pisseleu - Place de l'Hôtel-de-ville et des Droits de l'Homme

01 69 92 69 08.

patrimoine@communautecommunes-etampois.fr

• Le Musée intercommunal d'Etampes

Cour de l'Hôtel-de-Ville - Place de l'Hôtel-de-ville-et-des Droits-de-l'Homme.

01 69 92 69 12.

musee@communaute-communes-etampois.fr

Le Musée conserve de nombreuses collections aux multiples disciplines :

la paléontologie, l'archéologie, les Beaux-Arts, l'art contemporain et l'ethnologie.

- Le service pédagogique participe également aux projets de classes pour les collèges et lycées. Des ateliers viennent compléter les visites du Musée.
- Des ateliers de sensibilisation au patrimoine local et aux collections du Musée sont organisés tout au long de l'année pour les enfants.



■ Les Archives municipales

CONTACT

Les Archives municipales

4, rue Sainte-Croix
archives.municipales@mairie-etampes.fr
01 64 94 85 07

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi, sur rendez-vous.

Consultables gratuitement et uniquement sur place, les dossiers, livres, registres et périodiques concernant Etampes et sa région sont conservés aux Archives municipales.

Ils constituent la mémoire de l'histoire locale d'Etampes depuis le XIII^e siècle.

► INSCRIPTIONS

Présenter une pièce d'identité. Il n'est pas obligatoire d'être majeur. Le prêt à domicile est exclu. La prise de photos numériques est autorisée.

■ L'atelier d'Arts plastiques

CONTACT

L'Atelier d'Arts Plastiques

11, rue de la Vigne

Inscriptions auprès du Service Culturel à l'Hôtel Anne de Pisseleu

service.culturel@caese.fr
01 69 92 69 07 - N° de l'Atelier : 01 64 94 88 70
(aux heures de cours)

L'atelier d'Arts plastiques est accessible aux enfants à partir de 7 ans du lundi au vendredi. Une équipe de professionnels dispense un enseignement de qualité et les aide à développer leurs facultés créatrices au travers de différents cours : dessin, peinture, aquarelle, pastel, gouache, peinture à l'huile, croquis, portrait, modelage, sculpture ou encore gravure. **Des cours destinés aux lycéens préparant l'option Bac sont également donnés.**

■ Le Théâtre

CONTACT

Le théâtre

Service Culturel intercommunal
Place Geoffroy Saint-Hilaire

Réservations et renseignements au Service culturel intercommunal

service.culturel@caese.fr

01 69 92 69 07

facebook : Théâtre d'Etampes Léon Marquis

A chaque saison, le Théâtre affiche une programmation riche et variée et accorde une place à tous les genres.

Les artistes confirmés, les artistes locaux et des têtes d'affiche s'y produisent. Il offre aussi une place privilégiée aux spectacles jeune public.

■ CINEtampes

CONTACT

CINEtampes

Théâtre d'Etampes - Place Geoffroy-Saint-Hilaire
Répondeur : 01 60 80 18 77

Renseignements au Service culturel intercommunal
cinetampes@caese.fr
01 69 92 69 14

Salle Art et Essai, CINEtampes propose du cinéma d'auteurs, des films d'animation, des documentaires, des soirées thématiques (Ciné-Philo ou Ciné-Peinture), et ciné-concerts...

Cinétampes travaille aussi en étroite collaboration avec les établissements scolaires de la Ville avec les dispositifs « Collège » et « Lycée au cinéma ».

■ Le Conservatoire de Musique (CRI) service intercommunal

CONTACT

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
de la Communauté d'Agglomération de
l'Etampois Sud-Essonne
19 bis, rue Louis-Moreau
01 64 59 26 76
conservatoire.etampes@caese.fr

Un parcours musical est proposé dès l'âge de 4 ans.

Le CRI est avant tout un espace d'épanouissement et de rencontre. Les pratiques collectives en sont le pivot sous forme d'ensembles, d'ateliers instrumentaux et vocaux (*jazz, classique, musiques actuelles...*).

Elles font partie intégrante de l'apprentissage individuel. Plus de 20 instruments et la danse contemporaine y sont enseignés par une équipe pédagogique diplômée. L'option facultative de musique au baccalauréat est proposée aux lycéens de terminale.



■ La Bibliothèque Diane-de-Poitiers

CONTACT

Bibliothèque Diane de Poitiers
4, rue Sainte Croix
01 64 94 05 65
www.bibliotheque-etampois-etampes.fr

Horaires :

Mardi : de 16 h à 18 h.
Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Vendredi : de 14 h à 18 h 30.
Samedi : 9 h -12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Les bibliothécaires sont à la disposition des enfants pour les guider dans leur choix.

Des spectacles, des lectures, des ateliers, des expositions sont proposés toute l'année.

• Pour les 0-4 ans :

« **Racontines** », séance d'éveil et d'animations autour du livre.

• Pour les 5 ans et plus :

« **Heure du Conte** » histoires en images racontées pour faire rêver.

• Pour les 6 ans et plus :

« **Ateliers Jeux de Société** » pour partager un moment de complicité et favoriser le lien social.

• Pour les 8 ans et plus :

« **Parlons BD et mangas** » pour écouter et parler de livres en compagnie des bibliothécaires.

■ Bibliothèque Ulysse

CONTACT

Bibliothèque Ulysse

6-8, rue Jean-Etienne Guettard
01 69 78 06 67

Horaires :

Mardi : de 16 h 30 à 18 h.
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Samedi : de 14 h à 17 h.

La Bibliothèque Ulysse permet aux enfants de 0 à 14 ans de s'évader et de développer leur curiosité au travers d'albums, romans, bandes dessinées, mangas ainsi que des livres documentaires et des DVD.

Des animations, des expositions, des ateliers sont proposés régulièrement :

Accueil spécifique des tout-petits et de leur entourage un jeudi par mois avec Les p'tites oreilles.

- Club lecture.
- Ateliers jeux de société.

MODALITÉS DE PRÊT VALABLES POUR LES DEUX BIBLIOTHÈQUES

> Pour s'inscrire et obtenir sa carte de lecteur gratuitement, il suffit de présenter un justificatif de domicile et une autorisation parentale pour les enfants mineurs.

■ Lire et faire lire

Un rendez-vous intergénérationnel animé par des personnes bénévoles une fois par semaine dans les écoles élémentaires Les Prés, Jacques-Prévert et l'école maternelle Louise-Michel pour donner aux enfants l'envie de lire.

■ Ticket Loisirs Jeunes

CONTACT

Caf de l'Essonne - Service actif

91032 Evry Cedex
www.caf.fr

Destiné aux enfants de 6 à 15 ans, ce coup de pouce de la CAF permet de financer les frais d'inscription ou d'abonnement liés à la pratique d'un sport, d'une activité culturelle ou artistique.

- > Son obtention est soumise à conditions de ressources et est réservée aux familles allocataires.

LES RÈGLES DE LA VIE

en communauté

■ La pause déjeuner

La pause du déjeuner est un moment important et doit rester agréable.

Pris en collectivité (*enfants, enseignants et personnel communal*), **les repas nécessitent le respect de certaines règles.**

Pour cela, une charte a été élaborée par la Ville d'Etampes et doit être signée par les enfants et les parents au moment de l'inscription.

► **Quelques règles essentielles de savoir-vivre telles que :**

- Respecter le personnel et le matériel.
- Se laver les mains avant de passer à table.
- Ne pas jouer avec la nourriture.
- Se tenir correctement à table et manger proprement.
- Rester à table le temps du repas, parler calmement...

■ Protection des mineurs de moins de 13 ans

Mis en place en 2001, un arrêté municipal régleme, pour leur sécurité, la circulation des enfants de moins de 13 ans non-accompagnés d'une personne majeure dans les rues d'Etampes entre 23 h et 6 h du matin.

Il est reconduit aux périodes de vacances scolaires.

Merci aux parents de contribuer au respect de cette mesure qui vise à protéger les enfants.



Notes

ETAMPES

